



DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 18/02/2015

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 février 2015**

--- o0o ---

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), Mme DEGOS (a procuration pour Mme DAUGREILH), M. DUBOS (a procuration pour M. GOSSELIN), Mmes COURROS (a procuration pour M. MARSAN), BRUGAT, MM. DUCASSE, BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, M. DUPLA, Mme THIEBLIN, M. TAUZIA, Mme DARGELOSSE (a procuration pour Mme COUFFIGNAL).

Etaient excusés : M. MARSAN (a donné procuration à Mme COURROS), Mmes COUFFIGNAL (a donné procuration à Mme DARGELOSSE), DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. LAMOTHE), M. GOSSELIN (a donné procuration à M. DUBOS), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme DEGOS).

Un scrutin a eu lieu, Mme DARGELOSSE Noémie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance A
Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur : Mme DARGELOSSE

Objet : Agenda 21 – approbation des actions Année 2014

Par différentes délibérations des 11 juin et 17 septembre 2014, notre assemblée a présenté et engagé la démarche « AGENDA 21 », axe fort du mandat municipal pour la Ville de TARTAS.

Dès la fin du premier semestre 2014, différentes réunions ont été organisées par le bureau municipal sous la coordination de Laurine COUFFIGNAL Conseillère déléguée avec l'appui des services municipaux. Puis, différents contacts ont été pris tant avec la DREAL Aquitaine, les partenaires institutionnels que les associations ou acteurs du territoire local.

L'année 2014 consistait sur la période d'Avril à Décembre 2014 à réfléchir et à lancer la démarche officielle pour la Ville de TARTAS reposant essentiellement dans une phase de « sensibilisation, d'information, de formation, de communication », tout en formalisant le calendrier officiel et la démarche pour les mois et années à venir.

Enfin, par lettre en date du 8 octobre 2014, Madame la Directrice de la DREAL Aquitaine donnait notification à la Ville de TARTAS d'une subvention d'un montant de 10 000 € pour l'exercice 2014, au titre du lancement de la démarche.

Aussi, il convient aujourd'hui de rendre compte auprès de la DREAL Aquitaine, des actions menées concrètement sur l'année 2014, et en cours à partir des fiches récapitulatives ci-dessous :

.../...



Fiche Annexe 1 « groupe de travail Agenda 21 »	COMMENTAIRES	Montant
Création d'un groupe de travail Agenda 21 : axe fort et engagement du programme municipal de 2014 à 2020, création d'un groupe de travail « Agenda 21 » avec le maire et les Adjointes au maire.	Bureau des adjoints : d'avril à Décembre 2014, le bureau des adjoints dans ses réunions a notamment réfléchi et travaillé au dossier agenda 21 (14 avril, 12 mai, 16 juin, 8 sept, 14 octobre, 18 novembre et 2 décembre). Réflexion et création du poste de Conseiller délégué « agenda 21 » : dès l'installation du conseil municipal, le bureau des adjoints a acté sur proposition du Maire la création du poste de Conseiller délégué. Appui des services : détachement d'un temps de secrétariat pour l'appui aux démarches; lettres, fournitures, appels téléphoniques, mails, mise à disposition de matériels vidéo-projection (2h par mois de juin à décembre)	
FICHE FINANCIERE Fournitures administratives, informatiques et consommations téléphoniques...Matériels vidéo-projection Budget estimé 1 000 €	<i>ensemble des consommables (fournitures administratives, consommables informatiques, écran pour projecteur...)</i> <i>frais divers (téléphone, photocopies,... vidéo projecteur)</i> <i>temps de travail des services administratifs (3h par mois de juin à décembre 2014 : 3h x 20€ x 7 mois)</i> <i>frais d'affranchissement (avril à décembre)</i> total dépenses :	279.60 € 133.35 € 54.96 € 150.00 € 420,00 € 174.00 € 1 211. 91 €

Fiche Annexe 2 « Conseiller délégué Agenda 21 »	COMMENTAIRES	Montant
Création d'un poste de conseiller délégué agenda 21 : accompagnera et coordonnera la démarche Agenda 21	<i>Par arrêté en date du 2 avril 2014 visé en préfecture le 18 avril 2014, Laurine COUFFIGNAL conseillère municipale a été nommée Conseillère municipale déléguée pour «l'Agenda 21 »</i>	
FICHE FINANCIERE Indemnité de Conseillère déléguée (CGCT) Temps de travail direction générale sur 6 mois Budget estimé 3 400 €	<i>Du mois d'avril 2014 au mois de décembre 2014</i> <i>Création d'un suivi par la direction générale des travaux du groupe de travail (10h par mois de juin à décembre : 10h x 29 € x 7 mois)</i> total dépenses :	2 085. 00 € 2 030.00 € 4 115.00 €



Fiche Annexe 3 « Réunions et Axes de travail Bureau municipal »	COMMENTAIRES * Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (TALPI)	Montant
Bureau municipal Axes de travail Réunions de travail - transversalité	Le bureau municipal : - a mis en œuvre l'engagement du programme municipal consistant dans le lancement de la démarche Agenda 21, - a proposé à M. le Maire la création d'un poste de conseiller délégué. - a consacré dès les mois d'avril mai mensuellement lors des bureaux des adjoints un moment de discussion et de réflexion sur la mise en œuvre de la démarche. Au fil des mois, les adjoints au maire ont sensibilisé les élus membres des différentes commissions, participé à la mise en œuvre du calendrier à trois ans de la démarche, et préparé avec la Conseillère déléguée les réunions publiques du mois de décembre 2014. Chaque Adjoint au maire a informé et initié auprès des services municipaux de son secteur d'activités les axes et pistes de travail de l'agenda 21. <u>Au terme de l'année 2014, beaucoup de réunions se sont tenues :</u> entre élus (.....), au sein de la direction générale (....), avec les services ou partenaires extérieurs (.....) permettant d'aboutir : à la réunion de sensibilisation générale des personnels municipaux le 3 décembre (45 personnes), à la réunion des partenaires institutionnels associations commerçants et artisans le 9 décembre (70 personnes) et de la population le 11 décembre (90 personnes).	
FICHE FINANCIERE Budget estimé 0 €	(en pièces jointes article presse et journal le Tarusate)	

Fiche Annexe 4 « Réunions et informations aux habitants »	COMMENTAIRES	Montant
INFORMATION et SENSIBILISATION : Réunions dans les Quartiers de la commune Invitation à la population Réunion associations Réunion sensibilisation scolaires Réunion partenaires	L'année 2014 a été la mise en œuvre effective de différentes réunions de communication, d'information, ou de sensibilisation : <u>Réunions dans les quartiers :</u> Les 18 juin (Zone rurale Mariterre), 24 juin (Quartier de la Taouzirole), 25 juin (Ateliers municipaux à la ville haute), 26 juin (Quartiers Piscine Bretagne Lacay et de l'Escalot), 1^{er} juillet (Quartiers Peillic Pelletrin et ville basse), et le 2 juillet (centre ville) se sont tenues des réunions d'information avec l'ensemble des élus, durant lesquelles un moment a été consacré sur la démarche Agenda 21 avec intervention de M. le Maire et de la Conseillère déléguée. <u>Autres réunions :</u> Pour la population, après communication en séance du Conseil municipal s'est tenue salle Polyvalente une réunion de 2 h 30 en soirée, le 11 décembre (information, témoignages, interventions de l'association Graine d'Aquitaine, et échanges avec la population). Les associations, Commerçants, Artisans et partenaires institutionnels ont assisté à une réunion d'information avec témoignages d'élus ou de responsables municipaux le 9 décembre en soirée salle polyvalente. L'association Graine d'Aquitaine participait	



	avec des ateliers. Les publics scolaires ont été associés au niveau du primaire et du collège, par une information diffusée par le CMEJ, les élus de la commission éducation jeunesse, et le service Education Animations de la commune sur les mois d'octobre à décembre 2014 à différentes reprises. <u>Officialisation de la démarche</u> les mois d'octobre à décembre ont permis d'informer, d'associer, de sensibiliser les différents partenaires ou acteurs du territoire, tout en formalisant les grandes étapes sur les trois prochaines années 2015 à 2017. Rendez-vous a été pris avec les acteurs de terrains à partir du deuxième trimestre 2015 notamment pour le début du diagnostic.	
FICHE FINANCIERE	Organisation des six réunions de quartiers : installation matérielle chapiteau, tables chaises, sonorisation, pot de l'amitié (forfait 500 € x 6 réunions) Salles à disposition le 3 décembre salle de cinéma, puis les 9 et 11 décembre salle polyvalente (66 € et 430 € x 2) Achat vidéo projecteur Animation des réunions Frais affranchissement courriers associations et partenaires Lettre aux habitants pour les réunions de quartier en juin, lettre aux habitants pour la réunion publique en décembre (lettres 500 €) total dépenses :	3 000. 00 € 926. 00 € 1 870.49 € 174.00 € 500.00 € 6 470.49 €
Budget estimé 7 300 €		

Fiche Annexe 5 « interventions et actions CMEJ »	COMMENTAIRES	Montant
SENSIBILISATION du CMEJ Pistes de travail Projets de communication	En mai / juin 2014 : L'élue en charge de l'éducation et la conseillère déléguée ont présenté la démarche « AGENDA 21 » à l'ensemble des élus du CMEJ. Le mandat des élus du CMEJ se terminant fin 2014, les mois de septembre et octobre ont permis de préparer le renouvellement du nouveau CMEJ pour la fin d'année 2014, permettant des travaux effectifs dès 2015 pour accompagner la démarche « Agenda 21 » auprès des scolaires et partenaires du territoire. Réunions dans les établissements scolaires : Le service Education de la Commune a détaché un animateur pour des réunions d'information sur le rôle d'un CMEJ, permettant d'accompagner la prise en compte de la démarche « Agenda 21 » dès 2015, avec des actions concrètes. Projets de communication : <u>SITE INTERNET</u> : Sur le dernier trimestre 2014, une réunion de travail a été organisée avec l'AMI (atelier multi informatique) de la Communauté de communes pour réfléchir à la prise en compte sur le site internet de la commune d'une fenêtre « Agenda 21 », alimenté notamment par le CMEJ. <u>PROJET de SUPPORT de COMMUNICATION</u> : Réflexion a été lancée pour la réalisation en 2015 d'un support de communication à destination de la population scolaire et des jeunes avec l'espace « ADOS ».	
FICHE FINANCIERE Budget estimé 1 000 €	Organisation de réunion avec l'AMI Suivi par le service EASA des travaux du CMEJ, par un animateur 16 h par mois : (septembre à décembre 2014 : 16h x 17 € x 4 mois) total dépenses :	1 088.00 € 1 088.00 €



Fiche Annexe 6 « Actions de Formation »	COMMENTAIRES	Montant
Actions de formation des personnels Actions de formation des Elus Actions pour intervenants Prise de contacts avec partenaires institutionnels locaux	Ont été organisées : Sensibilisation et initiation le 3 décembre des agents municipaux : interventions de la conseillère déléguée, de l'adjoint au maire en charge des travaux, du directeur des services et du CNFPT (salle polyvalente) Formation des Elus municipaux le 5 décembre (association Graine d'Aquitaine) Formation Elus et Cadres municipaux le 28 novembre (association Graine d'Aquitaine) Prise de contact avec : CNFPT, SIETOM de CHALOSSE, CCPT, ALPI, CDG 40 pour appui technique	
FICHE FINANCIERE	<i>Intervention association Graine d'Aquitaine (convention)</i> <i>Agents en formation le 3 décembre</i> <i>Agents en formation le 28 novembre 2014</i> <i>Frais déplacement (PARIS)</i>	2 660.00 € 1 836.00 € 612.00 € 67.00 €
Budget estimé 4 000 €	total dépenses :	5 175.00 €

Fiche Annexe 7 « Communication »	COMMENTAIRES	Montant
Journal « le TARUSATE » Insertion d'une communication sur la démarche	Réalisation d'un journal de communication sur le deuxième semestre 2014 (lancement de la démarche) Travail des commissions pour la réalisation d'un journal de communication sur le 1 ^{er} semestre 2015 (lancement du diagnostic) numéro 12 Travail de préparation et insertion pour la réalisation d'un journal pour le 2 ^{ème} semestre 2015 numéro 13	
FICHE FINANCIERE	Journal n°11 <i>Le tarusate lancement de la démarche auprès de la population (1369,85 € ttc)</i> <i>Temps de travail des services (16h x 3 mois x 17 €)</i>	1 369.85 € 816.00 €
Budget estimé 6 000 €	<i>Journal n° 12 et 13 (3000 ,00 € ttc)</i> total dépenses :	3 000.00 € 5 185.85 €

Fiche Annexe 8 « orientations de l'Agenda 21 »	COMMENTAIRES	Montant
Lettres d'information aux partenaires institutionnels et associations Accompagnement à la démarche par le recrutement sur l'année 2015 d'un chargé de mission	Diffusion sur les mois de mars et avril 2015 d'une lettre d'information sur les réunions de travail associant les partenaires Délibération du Conseil municipal en février 2015 validant la création d'un poste de chargé de mission « Agenda 21 » Recrutement sur une période de 2 à 6 mois d'un chargé de mission	
FICHE FINANCIERE	<i>Réalisation d'une lettre d'information et diffusion aux différents partenaires</i> <i>Création d'un temps dédié au secrétariat des Services techniques (appui aux Elus, appui aux agents, accueil orientations des usagers sur l'agenda 21) avec constitution d'une base de données</i> <i>(à partir d'octobre 2014...3 mois x 16 h / mois x17€)</i>	1 000. 00 € 816.00 €
Budget estimé 6 000 €	<i>Recrutement d'un chargé de mission sur 2 à 6 mois</i> total dépenses :	3 000.00 € 4 816.00 €

Identifiant unique*: 040-214003139-20150225-2015_A6-DE

Envoyé en préfecture, le 06/03/2015 - 08:56

Reçu en préfecture, le 06/03/2015 - 08:56



* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (TATP)

Aussi, il est proposé à notre conseil municipal :

D'approuver le compte rendu des actions menées en 2014 et en cours, pour transmission à la DREAL Aquitaine,

De continuer les actions en cours et notamment sur le premier semestre 2015 dont le lancement du recrutement d'un chargé de mission « Agenda 21 »

De solliciter auprès de la DREAL Aquitaine le renouvellement de la demande de subvention pour l'année 2015, sur la base de la délibération du 17 septembre 2014 selon l'échéancier proposé.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES

